

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU 9 JANVIER 2015

Je salue tout d'abord au nom du Conseil Municipal, nos invités :

Monsieur le Conseiller Général
Mesdames et messieurs les Maires et Maires-adjoints,
Mesdames et messieurs les élus,
Les enfants conseillers municipaux
Mesdames et messieurs les directeurs,
Mesdames et messieurs les représentants des services de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général,
Mesdames et messieurs les représentants de la gendarmerie,
Messieurs les chefs de centres de secours et de lutte contre l'incendie,
Monsieur le Trésorier,
Monsieur le Curé,
Mesdames et messieurs les présidents d'associations,
Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers amis,

Je dois excuser, par ailleurs Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Président de Lorient Agglomération, et Monsieur le Député, retenus par d'autres cérémonies de vœux.

Une assistance aussi nombreuse ce soir est en soi encourageante. Vous démontrez ainsi l'intérêt que vous portez à notre commune, que vous soyez habitant de Plouay ou invités venus des communes de la région.

Au nom de la Municipalité, soyez-en remerciés.

Il est en effet de tradition que chaque maire, dans sa commune, adresse, chacun à sa manière et selon son style, les vœux de la municipalité à la population et à ses invités.

A l'occasion de ces vœux de 2015, j'aurais aimé vous adresser simplement un message de joie et de bonheur auxquels chacun aspire. Malheureusement, notre pays tout entier, solidaire et uni devant une cruelle épreuve, est aujourd'hui sous le choc d'un attentat terroriste inqualifiable qui a touché la France, au cœur même de Paris.

La France est le pays des Lumières, mercredi la lumière s'est éteinte pour douze d'entre nous.

Aujourd'hui notre pays est en deuil.

Mercredi, des hommes sont morts debout, des hommes sont morts pour la liberté d'expression, exécutés sauvagement par des terroristes.

Jeudi à Montrouge, d'autres personnes ont été agressées dans l'exercice de leurs fonctions : une jeune policière municipale stagiaire, sans arme, y a laissé la vie et un agent municipal a été gravement blessé sous le feu de leur agresseur.

Comme disait Ghandi : *« le vrai démocrate est celui qui, grâce à des moyens purement non violents, défend sa liberté, par conséquent celle de son pays, et finalement celle de l'humanité tout entière »*. Les victimes de ces attentats étaient de vrais démocrates.

Nous ne pouvons qu'avoir une pensée de compassion pour toutes ces personnes innocentes, victimes d'un fanatisme barbare. Je souhaite que nous ayons une pensée pour eux et pour leurs familles et que nous observions une minute de silence. Ensuite, comme dans toutes les cérémonies du souvenir, fidèles à notre devoir de mémoire, attachés à la défense de nos libertés les plus fondamentales, tous unis et debout, nous disons NON à la violence et à la barbarie en entonnant ensemble l'hymne national.

Minute de silence suivie de l'hymne national a cappella

Ce moment solennel est pour moi l'occasion d'avoir une pensée particulière pour ceux qui, depuis un an, nous ont quittés : 65 décès ont été enregistrés en 2014 sur la commune. Récemment encore plusieurs décès ont mis dans la peine plusieurs familles plouaysiennes.

Depuis notre dernière cérémonie, il y a un an, beaucoup de choses se sont passées. Je vais, en essayant de ne pas être trop long, commenter les points les plus marquants de l'actualité locale.

2014 a, tout d'abord, été une année électorale qui a permis de renouveler les conseils municipaux de toutes les communes de France. A l'échelle de notre département, nous avons pu constater un taux de renouvellement jamais égalé, puisque sur les 261 communes que compte le département du Morbihan, nous dénombrons 127 nouveaux maires (près de la moitié).

Certains anciens maires n'ont pas retrouvé la confiance des électeurs. C'est le risque que tout candidat prend en se présentant à une élection, risque auquel il vaut mieux être préparé.

D'autres, et c'est le plus grand nombre, ont préféré arrêter après avoir considéré qu'après un certain nombre de mandats bien remplis, il valait mieux passer le relais.

D'autres enfin, après un ou deux mandats, ont décidé d'arrêter, considérant la charge passionnante, certes, mais bien trop prenante.

Ce fort taux de renouvellement a mis en exergue les difficultés de plus en plus grandes que peuvent rencontrer les maires dans l'exercice de leur fonction d'élus : les lourdes responsabilités qui pèsent sur leurs épaules, les risques qu'ils encourent en cas d'accident, les contraintes budgétaires qui pénalisent leurs projets, la lourdeur administrative qui freine la réactivité nécessaire pour aller de l'avant et développer leur commune, des lois et des réformes territoriales qui s'empilent sans qu'elles soient bien comprises d'eux-mêmes et encore moins de leurs concitoyens et enfin l'accumulation des normes.

Pour ma part, toutes ces contraintes liées à la charge de la fonction ne sont pas encore parvenues à me décourager. Je me suis présenté aux élections municipales de mars dernier, avec 28 colistiers compétents, avec une équipe fortement renouvelée, pour un cinquième mandat de Maire après, il est vrai un mandat de conseiller municipal et deux mandats d'adjoint d'Yves le Cabellec.

Pour le coup, je ne vous le cache pas, moi aussi je me suis interrogé, même si j'avais clairement annoncé que je me présentais pour un dernier mandat de maire : est-ce le mandat de trop ?

Il n'en a rien été, puisque très majoritairement vous avez fait confiance à la liste que je conduisais. Une confiance avec un résultat jusque là inégalé et, qui plus est, couplé d'une participation record. Cette participation nous a valu d'être récompensé, pour la deuxième fois, de la Marianne du civisme.

J'adresse donc toutes mes félicitations à chacun d'entre vous pour le sens du civisme dont vous faites preuve à l'occasion de chacune de ces élections.

Les élections municipales passées, les commissions ont été installées et les délégations confiées aux adjoints et au bureau municipal qui s'est rapidement mis au travail avec l'ensemble du conseil municipal.

Je dois me féliciter de l'intérêt porté par chacun d'entre eux pour s'impliquer dans toutes les tâches et les missions qui lui ont été confiées.

Après la mise en place du conseil municipal pour ce nouveau mandat, il restait une étape toute aussi importante, celle de l'organisation de notre nouvelle **Intercommunalité**.

Peut-être, un peu naïvement je le concède, nous étions un certain nombre à penser que l'organisation, la définition des rôles et la répartition des responsabilités au sein de ce que l'on appelle un peu savamment la gouvernance, auraient été mises en place selon les règles qui ont toujours prévalu par le passé : celles de la territorialité et du consensus.

Il n'en a rien été. Certains élus, d'autorité et sans débat, ont décidé qu'elle serait politique : deux groupes constituant une majorité, deux autres une minorité.

C'est ainsi que moi-même avec sept autres collègues maires et trois conseillers communautaires : ceux de Calan, Caudan, Cléguer, Gestel, Inguiniel, Pont-Scorff, Quéven et un délégué de Lanester avons été amenés à constituer un groupe désigné comme minoritaire et non représenté dans le bureau et qui, *a contrario* s'est voulu représentatif d'un territoire, intitulé Scorff Agglo.

Je terminerai ce chapitre sur l'intercommunalité en disant mon profond regret sur ce choix de gouvernance qui fait table rase de toute représentation territoriale pour pratiquement une moitié du territoire allant d'Inguiniel à Ploemeur, Guidel et Larmor-Plage, représentant plus de 70 000 habitants.

Comptez sur moi pour bien vous représenter et surtout défendre vos droits et comme le disait le maire de Quéven hier soir lors de ses vœux, donner de la voix quand il le faut.

Voilà pour l'actualité électorale.

Au delà des élections municipales, et sans oublier le nouveau conseil municipal des enfants récemment installé que je félicite pour son sens des responsabilités, l'année 2014 a été riche en évènements et réalisations.

Je ne rentrerai pas dans les détails, le bulletin municipal vous les expose très bien.

Voici donc rapidement un rappel par chapitre des principales réalisations de l'année écoulée :

En matière de TRAVAUX ET D'URBANISME

Nous avons poursuivi la lutte contre les inondations en remettant à ciel ouvert certaines portions de ruisseaux busés comme à Bécherel. Je profite de cette occasion pour féliciter le chantier nature et sa responsable Véronique le Palud, pour le remarquable ouvrage réalisé à Bécherel.

Rue de la Source, nous avons réalisé un important mur de soutènement sécurisant ainsi le passage des véhicules et permettant la construction par Lorient Habitat de huit logements aidés dits sociaux.

Dans le domaine de LA COMMUNICATION

Nous avons créé un site internet qui se veut agréable et surtout utile.

S'agissant du domaine CULTUREL

Nous avons poursuivi les animations culturelles par des conférences et des manifestations mettant à l'honneur tous les domaines artistiques : musique (En'K musical), salon des arts et festival des arts à Manehouarn, journée du Patrimoine, théâtre (création en résidence de *Joyeux Noël en grève* par la Compagnie des enfants perdus).

LA PETITE ENFANCE ET LA JEUNESSE

Nous avons fêté en 2014, les dix ans du RAM (Relais Assistants Maternels). Un lieu de vie où foisonnent les activités pour les plus petits, quelque soit le mode de garde : Relais Assistants Maternels, Lieu d'Accueil Enfants Parents, crèche Babilou. C'est aussi un lieu en phase avec l'extérieur, comme à l'occasion de la semaine pour les alternatives aux pesticides et lors de l'anniversaire des droits de l'enfant.

Nous avons aussi connu un franc succès avec les animations pour les jeunes, avec le concept Vac' Loisirs.

Une nouvelle responsable a été nommée à l'Espace jeunes : Anne-Laure Lespert. Le recrutement d'une nouvelle coordinatrice au RAM est en cours pour le remplacement de Laurence Richomme que je profite de saluer pour le travail accompli.

CONCERNANT LE DOMAINE SCOLAIRE

Il y a eu la délicate mise en place des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) imposée par la réforme des rythmes scolaires. Cela s'est traduit par un recrutement à temps partiel d'animateurs du centre de loisirs sans hébergement. Selon les retours que j'ai, tout se passe relativement bien. Fort heureusement, vus les efforts budgétaires consentis par la commune pour la mise en place de ce dispositif ! Nous n'avons pas suffisamment de recul pour savoir si ce dispositif concourt réellement au bien-être des enfants, l'avenir nous le dira.

Je tiens à saluer la bonne coopération de tous (élus, personnels, enseignants, parents) dans cette nouvelle organisation qui pourrait peut être s'étendre l'an prochain aux écoles privées. La réflexion est lancée.

Dans LE DOMAINE SOCIAL

Je remercie les membres du CCAS, la Directrice, les personnels de l'EPHAD et l'ensemble des aides ménagères à domicile qui font à longueur d'année un travail remarquable auprès de nos aînés dont ils prennent le plus grand soin.

A noter dans les réalisations, la construction du Parcours d'Activités Santé Senior à la résidence Louis Ropert.

Dans le domaine de L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Plusieurs actions ont été menées ou décidées : le Printemps de Manehouarn connaît un succès grandissant. La semaine pour les alternatives aux pesticides et la visite du centre de tri de Caudan par les ateliers de l'Agenda 21 ont permis de sensibiliser un public intéressé sur ces différents thèmes.

Enfin, le conseil municipal a décidé de s'impliquer dans une démarche départementale mais aussi nationale pour lutter contre le frelon asiatique, espèce invasive ennemie des abeilles.

Dans le PROGRAMME PLURIANNUEL DE PRÉSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE CULTUEL

Fin 2014, la réfection du chauffage de l'église a été réalisée pour le bonheur des paroissiens, du père Eloge et de Monsieur le Curé.

CRÉATION DU SIVU DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le 1^{er} janvier 2014 a vu la création du SIVU Ecole de musique pour maintenir ce service de l'ancienne Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet à la population. Malgré toutes les difficultés administratives liées à cette création, malgré la perte du potentiel d'élèves de 3 communes sur 6, l'école se porte plutôt bien et ses effectifs ont, contre toute attente, augmenté. Je tiens à saluer les professeurs pour leur constance malgré leurs inquiétudes en 2013 et les incertitudes en 2014.

Enfin, Plouay n'a pas échappé en 2014 aux importantes manifestations festives, sportives et culturelles.

La liste est trop longue pour toutes les citer. Si vous ne l'avez pas encore noté, nous accueillons dimanche après-midi les Championnats Départementaux de cross country à Manehouarn, qu'on se le dise.

J'en profite pour féliciter tous les responsables des associations plouaysiennes dont nous connaissons le dynamisme qui rejaillit indéniablement sur l'image et la notoriété de la commune.

Merci à tous.

2014 est désormais derrière nous. Que nous réserve 2015 ? L'avenir nous le dira.

Avant de formuler des vœux, il convient, au préalable, d'être lucide à la lumière du constat.

Au plan national, les chiffres du chômage, la croissance qui n'est toujours pas au rendez-vous, les difficultés économiques que rencontre notre pays et l'escalade soudaine de la violence et du terrorisme ne sont évidemment pas de nature à nous rassurer.

C'est donc dans ce climat d'incertitude, qui se ressent à tous les niveaux, que l'ensemble des élus des collectivités territoriales de France vont, dans les prochaines semaines, préparer l'année et prendre les décisions budgétaires qui s'imposent pour administrer au plus juste leurs collectivités respectives.

Dans un contexte national difficile de redressement des finances publiques, les collectivités locales sont mises à forte contribution puisque l'Etat va baisser les dotations qu'il leur accordait de 28 milliards d'euros sur la période cumulée 2014-2017.

Pour chacun d'entre vous, tous ces milliards ne veulent pas dire grand-chose. C'est pourquoi il me paraît important de les traduire à l'échelle communale pour mieux comprendre la baisse qui nous affecte.

Les projections de baisse pour notre commune sont les suivantes :

Pour une dotation forfaitaire annuelle légèrement supérieure à 850 000 € en 2013, nous avons eu 36 400 € en moins en 2014. Nous aurons 125 000 € en moins en 2015, 214 600 € de moins en 2016 et en 2017 une baisse de 35% de nos dotations représentant un montant de 300 000 €. Soit, pour ceux qui suivent encore mes chiffres, une contribution prévisionnelle cumulée au redressement des finances publiques de 680 000 € sur cette période.

Il nous faudra prendre également en compte la baisse des sommes perçues sur les droits de mutation concernant les ventes de maisons et immeubles, elles ont considérablement chuté depuis 2012.

Il nous faudra aussi prendre en compte la chute vertigineuse des permis de construire depuis la même année : seulement 15 constructions de logements en 2014, alors que nous avions auparavant des chiffres qui avoisinaient les 50 logements par an.

Mais si j'ai bien entendu les informations communiquées par mes collègues lors des discours de vœux, c'est une situation quasi générale.

Il nous faut, de surcroît, intégrer l'application de pénalités pour le non respect du ratio de 20% de logements sociaux, ratio auquel nous n'étions pas soumis avant l'entrée dans l'agglomération.

Cela mérite une petite explication :

Afin de résorber le déficit de logement sociaux, l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 impose, dans les communes de plus de 3 500 habitants appartenant à une agglomération de plus de 50 000 habitants, un nombre de logements locatifs sociaux supérieur à 20 % du total des résidences principales.

Les communes ne répondant pas à cet objectif sont soumises à un prélèvement sur leurs ressources fiscales (20 % du potentiel fiscal par habitant par le nombre de logements manquants).

Aussi, depuis le 1^{er} janvier 2014, compte tenu de notre entrée à Lorient Agglomération, la commune de Plouay est soumise à cette règle.

L'inventaire réalisé au 1^{er} janvier 2014, fait état de 241 logements sociaux sur la commune ; or, pour respecter le ratio susvisé, il faut presque doubler le nombre de logements sociaux.

Toutefois, les pénalités pour les exercices 2015 et 2016 seront nettement atténuées compte tenu de l'effort supporté par la commune dans l'opération des 8 logements aidés dite « Les Sources » portée par Lorient Habitat.

Face à ce constat, je voudrais redire ma crainte sur l'application, sans discernement, de cette mesure qui pénalise lourdement les communes dans une période de disette financière de surcroît. Ce débat est lancé dans le cadre de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat au sein de Lorient Agglomération et nous sommes de nombreux maires et élus à partager ces inquiétudes.

Prenons l'exemple de la commune de Plouay, qui est loin de figurer parmi les mauvais élèves avec un peu plus de 10% de logements sociaux (241), il faudrait en construire autant. Or, il n'est pas démontré que notre commune manque cruellement de logements de ce type puisqu'il arrive fréquemment que certains logements sur le marché soient vacants, car, bien évidemment, il faut aussi tenir compte de l'offre du privé.

Si l'on veut faire un rapide calcul, combien d'années faudra-t-il pour construire les 240 logements qui manquent sur le papier ? Au rythme annuel actuel de permis de construire ramené à un peu moins de 20, moyenne des deux dernières années, 20% correspond à 4 logements sociaux par an, il nous faudrait plus de 50 ans !

A l'évidence, les objectifs fixés sont impossibles à atteindre et totalement irréalistes. Nous sommes tout simplement abusés par des décisions très technocratiques, voire très urbaines, qui ne prennent pas en compte la réalité du terrain, qui ne prennent pas en compte la notion de territorialité.

On peut facilement comprendre que des gens dans la difficulté, parfois à la recherche d'emploi, préfèrent demeurer à proximité du bassin d'emploi avec des facilités de transports collectifs qui ne peuvent être comparables suivant que l'on se trouve au centre de l'agglomération ou en périphérie.

C'est un constat qui doit nous amener à plus de réalisme et de pragmatisme que de théorie dans les décisions qui engagent nos concitoyens.

D'autres données sont à considérer dans la préparation de nos budgets, je pense aux transferts de charges de l'Etat vers les collectivités territoriales : l'instruction des permis de construire, les rythmes scolaires, mais aussi les dépenses induites par l'application des normes, que l'Etat nous promet de toiletter, mais pour lesquelles nous ne voyons toujours rien venir.

Vous aurez bien compris que ce rapide état des lieux nous invite à la prudence en matière budgétaire et que nous avons eu de la chance de faire toutes les réalisations et investissements par le passé.

Notre taux d'endettement est situé en-dessous de la moyenne départementale. Il a baissé en 2014 car nous n'avons pas eu recours à l'emprunt et il serait, à mon avis, sage que nous poursuivions cet effort en 2015.

Néanmoins, malgré les restrictions budgétaires que je vous ai annoncées en matière de recettes, notre volonté est de continuer la ligne (que nous nous sommes donnée depuis désormais 15 ans) de ne pas augmenter les taux d'imposition de notre commune et ne pas charger le contribuable suffisamment taxé par ailleurs.

Aussi, je formulerai plusieurs vœux au conseil municipal, lors du Débat d'Orientations Budgétaires des prochains jours : **en matière de dépenses de fonctionnement**, nous devons être très attentifs à la maîtrise des dépenses service par service. Il faut que chacun comprenne que nous devons nous évertuer à maintenir autant que possible le niveau des services rendus.

Il est à souhaiter que la mise en place de la mutualisation des moyens, qui deviendra une nécessité, voire une obligation au sein de Lorient agglomération, nous aidera à y parvenir.

J'en appelle à chacun d'entre vous pour ne pas nous demander d'en rajouter car, dans la période que nous traversons, ce n'est pas possible.

En matière d'investissement, domaine dans lequel nous avons toujours été bons élèves, nous devrions poursuivre sagement un programme de travaux en matière de voirie urbaine et rurale. Dans le domaine de l'éclairage public, la rénovation des réseaux et la réduction des plages horaires ont permis de faire des économies importantes. Nous devrions également poursuivre l'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux. Et bien entendu, nous pourrions continuer nos programmes de plantations là où nous devons soigner notre environnement.

Un investissement structurant, que nous avons depuis plusieurs années aspiré de tous nos vœux, doit prochainement voir le jour, il s'agit de la construction de **la maison de santé pluridisciplinaire**.

C'est un dossier que vous connaissez désormais par cœur. J'ai eu l'occasion de le détailler et de l'expliquer à différentes reprises.

Les appels d'offres sont lancés et le premier coup de pioche ne saurait tarder.

C'est un chantier qui donnera du travail aux entreprises qui seront retenues. Elles en ont bien besoin par les temps qui courent.

Pour le reste, même si nous devons lisser dans le temps un certain nombre d'investissements, nous avons le regard tourné vers l'avenir avec l'espoir de jours meilleurs. Et pour mieux nous y préparer, nous continuons nos réflexions et nos études sur les futures réalisations que nous vous avons proposées dans notre programme électoral.

Aller de l'avant a toujours été une règle à Plouay mais avec, bien entendu, toute la lucidité qui s'impose.

A ce sujet, avant de conclure mes propos, je voudrais souligner un fait marquant qui a commencé en 2014 et qui va se poursuivre en 2015, c'est **l'implantation de l'entreprise LE BEON à Restavy**. Nous nous félicitons de sa venue à Plouay et saluons l'esprit d'entreprendre qui anime ses dirigeants ainsi que le savoir-faire des personnels nécessaire à la réussite et au développement de cette importante activité.

C'est un signe qui nous pousse à garder de l'optimisme pour le maintien et le développement économique dans notre région.

Notre optimisme peut être aussi illustré par deux chiffres : il y a eu 71 naissances à Plouay en 2014 et 90 nouveaux arrivants. Je leur souhaite la bienvenue.

Qu'il me soit également permis de saluer, d'une manière générale, l'ensemble des dirigeants et des personnels de toutes nos entreprises ; créateurs d'emplois et naturellement de richesses, vous êtes les garants de notre pouvoir d'achat et vous permettez ainsi aux collectivités d'apporter les meilleurs services à nos concitoyens.

Vous l'aurez compris, j'arrive à l'heure des remerciements pour ceux que je n'ai pas cités. Ils vous sont adressés collectivement :

- élus qui êtes à mes côtés pour administrer et faire prospérer notre commune
- responsables et personnels des différents services de la commune, du CCAS et de l'EPHAD
- responsables et bénévoles de toutes les associations plouaysiennes
- l'Union des commerçants,

- l'Office de Tourisme
- Mention spéciale à Alain Robert, metteur en scène et réalisateur de la crèche vivante de Noël
- Les pompiers, les gendarmes
- Monsieur le Curé et son adjoint
- Les trésoriers
- Les responsables d'établissements scolaires et les enseignants

La liste est longue et j'en oublie certainement.

Sachez que je vous suis reconnaissant de concourir à la bonne marche de la vie de notre commune où les évènements ne manquent pas, assurant ainsi toute sa notoriété.

Je conclurai donc mes propos en vous renouvelant mes remerciements et en vous rappelant que 2015 sera une année électorale avec un premier scrutin en mars : les élections départementales avec des cantons redécoupés et en fin d'année, les élections régionales.

La commune de Plouay s'est toujours distinguée par un fort taux de participation. Nous avons l'habitude de bien voter. Ne perdez pas cette habitude et mettons un point d'honneur à remplir notre devoir de citoyen.

Je souhaite à chacun d'entre vous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une bonne année 2015 et surtout une bonne santé.

Et comme le dit si bien notre belle langue bretonne :
Blead Mat D'an Oll Dud.

Jacques LE NAY
Maire de PLOUAY